



Accusé certifié exécutoire  
**EXTRAIT DU REGISTRE**

Reception par le préfet : 21/12/2011

Publication : 21/12/2011

**DES** l'"autorité Compétente"  
par délégation

**VILLE DU BOUSCAT**

## **DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

### **Séance ordinaire du 13 Décembre 2011**

#### **DOSSIER N° 14 :**

CONTRAT URBAIN DE COHESION  
SOCIALE – AVENANT AU  
CONTRAT INITIAL DANS LE  
CADRE DE LA PROLONGATION  
DES CUCS

Le Conseil Municipal de la Ville du BOUSCAT, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, le 13 Décembre 2011

**Nombre de Conseillers  
en exercice : 35**

**Membres présents : 32**

**Absent : 0**

**Excusés : 3**

**Présents** : M. BOBET, M. JUNCA, MME MANDARD, M. ZIMMERMANN, MME LECLAIRE, M. Dominique VINCENT, MME CAZABONNE-DINIER, M. VALMIER, M. PRIGENT, MME SALIN, MME CAZAURANG, M. JALABERT, MME DE PONCHEVILLE, MME CALLUAUD, MME COSSECQ, M. QUANCARD, MME MADELMONT, M. ASSERAY, M. VALLEIX, M. BLADOU, MME THIBAudeau, M. FARGEON, M. PASCAL, MME TRAORE, M. BARRIER, M. LAMARQUE, MME BORDES, M. Michel VINCENT, MME BEGARDS, M. PRIKHODKO, M. ABRIOUX, M. BEUTIS

**Excusés avec procuration** : MME SOULAT (à M. JALABERT), MME MACERON-CAZENAVE (à M. VALMIER), MME DESON (à M. ASSERAY)

**Absent** :

**Secrétaire** : MME COSSECQ

**DOSSIER N° 14 :        **CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE – AVENANT  
AU CONTRAT INITIAL DANS LE CADRE DE LA  
PROLONGATION DES CUCS****

RAPPORTEUR : Mme CAZABONNE-DINIER

Le contrat urbain de cohésion sociale est le cadre de mise en œuvre du projet de développement social et urbain en faveur des habitants de quartiers en difficulté reconnus comme prioritaires.

Il comporte :

- ◆ un projet urbain de cohésion sociale, visant l'ensemble des objectifs définis aux articles 1 et 2 de la loi du 1er août 2003 ;
- ◆ des programmes d'actions pluriannuels déclinant ce projet sur des champs et des quartiers prioritaires ;
- ◆ les modalités de mise en œuvre, d'évaluation, de suivi et d'adaptation du projet urbain de cohésion sociale et des programmes d'action.

Le contrat urbain de cohésion sociale prend en compte tant les politiques structurelles développées à l'échelle communale ou intercommunale influant sur la situation des quartiers (emploi, développement économique, transport, habitat et peuplement, politique éducative et culturelle, santé, insertion sociale) que les actions conduites au sein même de ces quartiers pour améliorer le cadre de vie ou la situation individuelle des habitants.

Les Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS) ont été conclus en 2007, initialement pour une période de trois ans (2007-2009) et ont fait l'objet d'un renouvellement sur l'année 2010. En 2011, le gouvernement a décidé de prolonger les CUCS jusqu'au 31 décembre 2014, reprenant en cela la préconisation du Conseil National des Villes de faire correspondre la conclusion des contrats avec les mandats municipaux.

La prolongation du CUCS se formalisera par la signature d'un avenant au contrat initial entre la ville du Bouscat, la Préfecture et la Communauté Urbaine de Bordeaux, cette dernière prévoyant de rédiger une délibération cadre pour son Conseil du 16 décembre, s'attachant plus spécifiquement à ses champs d'intervention.

Les avenants au CUCS visent à prendre en compte les adaptations liées aux évolutions locales et aux priorités de l'État : l'emploi, l'éducation, la prévention de la délinquance et la santé. Ils peuvent ainsi répondre plus précisément aux besoins des habitants du quartier prioritaire et actualiser certains points du projet de territoire défini lors de la signature du CUCS en 2007.

Le contenu de l'avenant au CUCS du Bouscat, opérant sur le quartier Lyautey - Champ de Courses, a fait l'objet d'un travail préparatoire avec le délégué du Préfet à la politique de la ville.

Les conclusions de ce travail ont été proposées en comité de pilotage du CUCS qui les a amendées puis validées. Ainsi, l'avenant au contrat initial actualise le projet de territoire de la ville, présente les nouvelles données statistiques du quartier depuis 2007 et dresse le bilan et les perspectives de chaque axe du CUCS : l'habitat et le cadre de vie, l'éducation, la vie sociale et culturelle, l'emploi/l'insertion, la prévention de la délinquance et la santé.

Ainsi,

**VU** le Code Général des collectivités Territoriales,

**VU** la Loi n° 2003-710 du 1<sup>er</sup> août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine,

**VU** la circulaire du 24 mai 2006,

**VU** le projet d'avenant validé en comité de pilotage du CUCS le 28 septembre 2011,

**Le Conseil Municipal après en voir délibéré par :  
35 voix POUR**

**Article 1** : Approuve le texte de l'avenant au CUCS

**Article 2** : Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant et tout document utile dans ce dossier

**Article 3** : Dit que les recettes correspondantes seront inscrites au budget primitif 2011, chapitre 74.

Fait et délibéré le 13 Décembre 2011

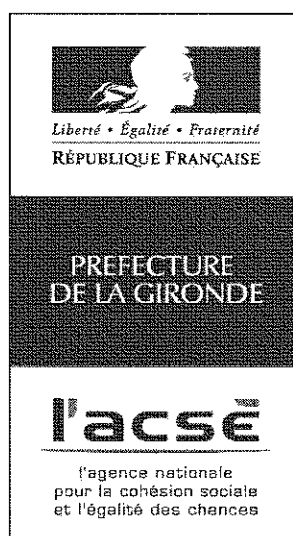
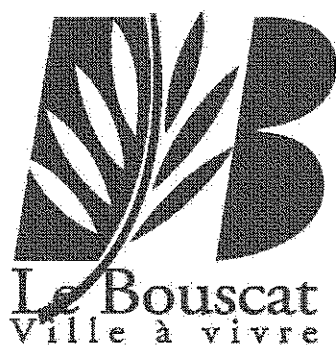
LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, elongated oval shape with a horizontal line through it, resembling the letters 'PB'.

Patrick BOBET



# Avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville du BOUSCAT



Vu le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) signé le 27 mars 2007

Vu la circulaire du ministre du travail, des relations sociales, de la solidarité, de la famille et de la ville du 05 juin 2009 prolongeant d'une année l'application des Contrats Urbains de Cohésion Sociale.

Vu la circulaire du Ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique du 8 novembre 2010 sur la prolongation des Contrats urbains de Cohésion Sociale jusqu'au 31 décembre 2014.

Vu la délibération de la Communauté Urbaine de Bordeaux du XXX relative à la signature des avenants et à l'animation de la Politique de la Ville sur trois ans.

Vu la délibération du Conseil municipal du Bouscat du 13 décembre 2011 relative à l'avenant du Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville du Bouscat, signé entre l'État, la commune et la communauté urbaine.

**L'État, représenté par le Préfet de la Gironde,  
La commune du Bouscat représentée par Patrick BOBET, maire du Bouscat  
Et la Communauté Urbaine de Bordeaux représentée par Vincent Feltesse, président de la  
Communauté Urbaine de Bordeaux**

**Convient ce qui suit :**

**Article 1 :**

L'État, la commune du Bouscat et la Communauté Urbaine de Bordeaux s'engagent jusqu'au 31 décembre 2014 à mettre conjointement en œuvre le projet des quartiers prioritaires de la commune décliné dans le présent document, intitulé « Avenant au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de la ville du Bouscat ».

**Article 2 :**

La mise en œuvre de ce présent avenant fera l'objet d'un suivi annuel du projet de territoire mené sur les quartiers concernés conformément aux objectifs affichés dans ce document.  
Le bilan sera présenté en comité de pilotage à l'ensemble des partenaires concernés.

**Article 3 :**

Le Préfet de la Gironde, le maire du Bouscat et le président de la Communauté Urbaine de Bordeaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent contrat.

**Fait à Bordeaux, le**

**L'État, représenté par le  
Préfet de la Gironde**

**La commune du Bouscat  
représentée par  
Patrick BOBET  
Maire du Bouscat**

**La Communauté Urbaine de Bordeaux  
représentée par le Président**

## PREAMBULE

La ville du Bouscat s'est engagée depuis 2001 dans une démarche de contrat de ville, puis de Contrat Urbain de Cohésion Sociale depuis 2007, témoignant de sa volonté à agir sur les phénomènes d'exclusion sociale et pour une meilleure insertion dans la ville, des quartiers les plus fragilisés.

Depuis l'engagement dans cette démarche, la ville du Bouscat s'est impliquée pour être avec l'État et la Communauté Urbaine de Bordeaux des acteurs de terrain pour dynamiser l'action publique au sein du quartier Lyautey-Champ de courses et consolider l'action menée par l'association LABCEDEFG. Ainsi, depuis 2009, un Comité de Pilotage Opérationnel a été mis en place pour impulser cette dynamique et être force de propositions pour le quartier. Quatre groupes de travail thématiques ont également été créés selon les priorités définies dans le CUCS et selon l'évaluation faite en fin de contrat, soit :

- animation et cadre de vie,
- soutien à la parentalité et réussite éducative,
- insertion par l'emploi, l'action économique et solidaire
- vie de l'espace municipal Hippodrome.

En parallèle, la ville a structuré son organisation en pôles d'interventions. Elle a développé les missions de coordination, pour favoriser la transversalité dans la mise en œuvre des procédures internes. Elle a également affiché sa volonté de développer le travail en réseau avec les partenaires et mis en place un ensemble d'actions en réponse aux besoins identifiés.

Un diagnostic établi par la Caisse d'Allocations Familiales au 1<sup>er</sup> semestre 2009 montre que le quartier Lyautey - Champ de courses reste prioritaire, mais que d'autres quartiers de la ville du Bouscat présentent également des fragilités plus ou moins repérées jusqu'ici. Ceci conduit la ville à généraliser ses actions de politique de la ville à l'ensemble de son territoire, dans le cadre d'une nouvelle dynamique de son projet social. Ainsi la démarche initiée au Bouscat, en matière de politique de la ville, sera bénéfique en terme de méthodologie pour appréhender les problématiques des autres quartiers.

La Communauté Urbaine de Bordeaux veille à l'équilibre de ses territoires en intervenant sur les échelles des inégalités entre les quartiers, les communes et l'agglomération. Dans le cadre du Projet Métropolitain, la CUB fixe ses priorités pour répondre aux enjeux du développement social et urbain de l'agglomération. Les quartiers prioritaires sont concernés en premier lieu par les cinq sens avancés dans ce projet pour une Métropole « solidaire, stimulante, sobre, sensible et singulière » que la CUB souhaite mettre en œuvre. Cela se traduit dans ses compétences obligatoires pour promouvoir la diversité au sein des quartiers dans l'objectif de cohésion sociale et culturelle.

## LES DONNEES DU QUARTIER

Depuis la conclusion du CUCS en 2007, on constate sur le quartier Lyautey-Champ de courses des difficultés sociales toujours plus importantes que sur le reste de la ville, cependant elles apparaissent moins prégnantes qu'à la contractualisation du CUCS. Par ailleurs, d'autres quartiers de la ville font apparaître certaines difficultés, il s'agit notamment des quartiers Jean Moulin, Ausone, les Écus.

2006 Chiffres INSEE CAF	2010 Chiffres INSEE CAF + Gironde Habitat (GH)
<u>Jeunes</u> 36% des habitants ont moins de 18 ans	<u>Jeunes</u> 34% des habitants ont moins de 18 ans (GH) 42% ont moins de 25 ans (GH)
<u>Familles monoparentales</u> 2 fois plus de familles monoparentales 35% de familles monoparentales (contre 19% ville)	<u>Familles monoparentales</u> 27% de familles monoparentales (contre 16% ville) (INSEE)
<u>Familles nombreuses</u> 2 fois plus de familles nombreuses 5 fois plus de familles très nombreuses	<u>Familles nombreuses</u> 9% de familles nombreuses (contre 8% ville) (INSEE)
<u>Chômage</u> taux de chômage 2 fois plus élevé	<u>Chômage</u> 10% de demandeurs d'emploi (GH)
<u>Bénéficiaires RMI</u> 2 fois plus de bénéficiaires du RMI	<u>Bénéficiaires RSA</u> 12% de bénéficiaires du RSA (contre 8% ville)

<u>Revenu</u> revenu moyen par ménage 2 fois moins important	(INSEE) <u>Revenu</u> 24% dont le revenu est composé à 50% de prestations sociales (contre 15% ville) (INSEE)
<u>Sentiment général</u> Sentiment de détérioration des conditions de vie Sentiment d'insécurité (56% des habitants)	11% dont le revenu est composé à 100% de prestations sociales (contre 9% ville) (INSEE)
	<u>Bénéficiaires AAH</u> 11% bénéficiaires AAH (contre 7% ville) (INSEE)
	<u>Sentiment général</u> Sentiment de bien être, « petit village » Solidarité entre les habitants Mécontentement des habitants sur les rumeurs, ragots circulant dans le quartier et sur la présence régulière d'enfants et de jeunes au pied des résidences

Il est également intéressant d'étudier les différences de population entre les résidences Lyautey-Champ de course et les bâtiments Alezan et Hyères, construits en 2009:

- une majorité de personnes en activité sur Alezan et Hyères (89% contre 55% Lyautey-Champ de courses) avec quelques cadres (aucun sur Lyautey-Champ de courses)
- peu de familles monoparentales sur Hyères et Alezan (13 et 0% contre 27% Lyautey-Champ de courses)
- une population un peu plus jeune sur Lyautey-Champ de courses (46 et 43% de moins de 25 ans) que sur Alezan et Hyères (27 et 36%).

### LES CONSTATS GENERAUX DU CUCS

Depuis 2007 on constate une dynamisation du CUCS, notamment par l'intermédiaire des quatre groupes thématiques créés en 2009:

- cadre de vie, animation de quartier
- insertion par l'emploi, l'action économique et solidaire
- vie de l'espace municipal Hippodrome
- soutien à la parentalité et réussite éducative

Ces groupes constituent en effet des lieux d'échanges entre les différents acteurs, de repérage des besoins et surtout d'impulsion d'actions communes et de mutualisations. Cette dynamique de réseau s'est consolidée en 2010 par une meilleure connaissance des différents partenaires, notamment de leurs missions et possibilités d'intervention, ainsi que par la création d'habitudes de travail ensemble. Le mouvement s'est poursuivi en 2011 par la mise en œuvre et la concrétisation des actions issues des groupes, renforçant la cohésion des différents acteurs du quartier.

La faible présence des habitants sur les groupes thématiques est regrettée, cependant les résidents se mobilisent sur les actions découlant des groupes, ces dernières apparaissant plus accessibles et plus directement en lien avec leurs attentes.

En parallèle on observe une dynamisation de la vie de quartier, notamment depuis l'arrivée de la nouvelle équipe de l'association LABCDEFG et la construction de l'espace municipal Hippodrome. Celui-ci, ouvert en 2010, est devenu aujourd'hui un vrai lieu de vie pour les habitants et un outil pour les partenaires qui interviennent sur le quartier. Ainsi, on constate une hausse des interventions sur le local avec actuellement huit intervenants réguliers et plusieurs prestataires intervenant de manière ponctuelle. Les activités ont également été développées avec le lancement de nouveaux ateliers (potager, éveil corporel, majorettes...), la tenue de plusieurs permanences institutionnelles (Mission Locale, MDSI, BIJ), la mise en place de repas de quartiers, l'ouverture de l'espace multimédia en accès libre... Ces activités sont par ailleurs rejointes par un nombre plus important d'habitants.

On constate également une plus grande mixité sociale avec le lancement des nouvelles activités et une fréquentation des jeunes plus soutenue (ouverture de l'espace multimédia, animations jeunesse pendant les vacances, projet femmes en herbe...).

La communication sur le quartier a également été améliorée et a contribué à la dynamisation de la vie de quartier. Ainsi de nouveaux outils ont été créés (gazette de l'Hippo, nouveau programme de



LABCDEFG, site Internet) visant à impliquer les habitants dans la vie de leur quartier.

L'organisation de manifestations et le lancement de projets à dimension communale sur le quartier ont permis d'amener les bouscatais du reste de la ville sur le quartier ce qui participe à la revalorisation de son image. Cependant, on relève toujours des difficultés à amener les habitants du quartier prioritaire sur le reste de la ville.

## LE PROJET DE QUARTIER DU CUCS

### **Habitat et Cadre de vie**

Le projet de renouvellement urbain a permis d'améliorer l'image du quartier et les conditions de vie des habitants, participant à une meilleure appréciation de leur lieu de vie. La requalification de l'entrée de la ville (nouvelle entrée de la résidence Champ de courses, aménagement de la route du Médoc) a contribué à l'embellissement du quartier, notamment par une meilleure visibilité et a facilité l'accès aux résidences. L'opération de construction démolition de la résidence Lyautey-Gallieni a permis d'améliorer l'offre de logements ainsi que l'image de la résidence. L'ensemble des habitants a été relogé dans les logements neufs et de nouveaux résidents vont être accueillis dans le nouveau bâtiment. En parallèle, l'opération de réhabilitation de la résidence Lyautey assure une continuité dans la requalification du quartier. Cependant, la juxtaposition de ces deux opérations sur des résidences restant des lieux de vie a parfois été vécu difficilement par certains habitants. Le chantier généré par ces opérations s'est en effet étalé dans le temps et s'est révélé complexe. Ainsi, la mise en place d'un comité de résidents en cours de chantier a permis de recueillir les réactions des habitants et d'engager un travail sur ces questions.

Par ailleurs le lancement du projet autour du bois de l'hippodrome va permettre de disposer d'un nouveau lieu de vie, un espace naturel reliant Champ de courses et Lyautey et attirant l'ensemble des habitants du Bouscat sur le quartier.

#### **Perspectives:**

- accompagner la réhabilitation de la résidence Lyautey notamment par l'intermédiaire du comité de résidents
- formaliser et améliorer le fonctionnement du comité de résidents
- accueillir les nouveaux arrivants occupant le nouveau bâtiment et favoriser la mixité sociale
- lancer et suivre le projet concernant la précarité énergétique sur la résidence Lyautey
- accompagner la concertation des habitants sur l'aménagement du bois de l'hippodrome
- suivre l'aménagement du boulevard Lyautey
- poursuivre la revalorisation de l'image du quartier, notamment en accueillant les bouscatais du reste de la ville sur le quartier (bois de l'hippodrome, diverses manifestations)
- renforcer les actions de sensibilisation à la protection de l'environnement
- étudier avec les services de la CUB la possibilité de constituer une Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- prendre en compte les impacts de l'opération 50 000 logements lancée par la CUB
- participer au projet de mise en œuvre d'une structure dédiée à la mobilité durable piloté par la CUB

### **Éducation**

Depuis la contractualisation du CUCS et notamment depuis la création du groupe parentalité, une dynamique a été lancée autour des questions de soutien à la parentalité et de l'axe école. En effet, les principales difficultés résident dans les relations entre les parents et l'école avec notamment une faible présence des parents sur les écoles desservant le quartier. Face à ce constat l'ensemble des partenaires investis dans l'axe école se sont mobilisés autour de l'action « L'école dans tous les sens », visant à rapprocher l'école et les parents. Le bilan de cette première action s'est montré très positif et des suites sont en cours d'élaboration pour une plus grande implication des parents. Concernant la réussite éducative, un partenariat s'est engagé autour de l'accompagnement scolaire avec une intégration des activités d'aide aux devoirs et de soutien scolaire dans le dispositif CAF du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS). Cependant, les collèges font part de leurs difficultés dans la gestion du décrochage scolaire et des situations d'exclusion, une réflexion est engagée sur ces problématiques au sein du CLSPD.

Par ailleurs, les pratiques sportives et de loisirs se sont développées sur le quartier avec des animations jeunesse proposées à chaque vacance scolaire sur l'espace municipal Hippodrome,

menées en partenariat avec l'accueil de loisirs de la ville. Le projet « Femme en herbe », porté par LABCDEFG, contribue également à favoriser l'accès aux loisirs et au sport, notamment pour les jeunes filles du quartier.

Perspectives:

- imaginer les suites de l'action « L'école dans tous les sens » visant à rapprocher les parents et l'école et à impliquer les parents dans la vie de l'école
- établir des liens entre les actions menées sur le quartier et l'axe parentalité de la CTG (intégration au projet « Être parent aujourd'hui, parlons-en », actions communes avec le Lieu d'Accueil Enfants Parents...)
- participer à la réflexion autour du Projet Éducatif Local
- développer des passerelles entre l'école et le collège
- assurer une veille autour du décrochage scolaire et des situations d'exclusion au sein du CLSPD

## **Vie sociale et culturelle**

Le climat social du quartier s'est amélioré et tend vers un lien social plus affirmé avec le constat d'un développement de relations sociales au sein du quartier entre les habitants et avec les institutions. La construction de l'espace municipal Hippodrome contribue à cette situation avec un lieu convivial de mieux en mieux identifié par les habitants et de plus en plus utilisé par les partenaires. Les résidents participent de manière croissante aux activités proposées sur le quartier, cependant ils restent peu présents sur les animations de la ville et bénéficient peu de son offre culturelle. On constate également une mixité plus importante entre les habitants, notamment entre les résidents des anciens et « nouveaux » bâtiments (Alezan et Hyères).

Perspectives:

- développer les projets culturels impliquant les habitants du quartier, notamment par l'intermédiaire des actions proposées par LABCDEFG (résidence d'artiste, expositions, ciné club...)
- faciliter et accompagner l'accès aux animations de la ville
- développer des liens avec la médiathèque et la future Maison de Vie Ecocitoyenne et Associative (MVEA)
- favoriser la mixité (la venue des bouscatais du reste de la ville sur le quartier et la sortie des habitants du quartier sur l'ensemble de la ville)

## **Emploi / Insertion**

Les situations de chômage restent toujours plus prégnantes sur le quartier prioritaire, les habitants rencontrent des difficultés de retour à l'emploi, notamment la population féminine. C'est à partir de ce constat qu'est née l'action « Mon histoire et l'environnement » développée par LABCDEFG à destination des femmes du quartier. Cette action participe à l'accompagnement des publics en amont de leur parcours d'insertion et présente un bilan positif tant sur le point de vue personnel que professionnel des personnes accompagnées. En parallèle, les rencontres du groupe insertion permettent de mettre en réseau les professionnels de l'insertion intervenant sur le quartier et de repérer les difficultés principales en matière d'accès à l'emploi, ainsi un état des lieux a pu être réalisé ainsi qu'un suivi des actions emploi menées sur le quartier. La permanence de la mission locale rencontre une fréquentation importante (une quarantaine de jeunes suivis), en constante augmentation, avec des problématiques similaires aux autres jeunes de la commune. Par ailleurs, la mobilité ne semble pas être un des freins principaux dans l'accès à l'emploi.

Perspectives:

- assurer le suivi et le renouvellement de l'action « Mon histoire et l'environnement »
- lancer une réflexion sur des actions emploi innovantes
- conforter les liens établis entre les différents acteurs de l'insertion
- lancer une réflexion sur la situation des jeunes mères
- travailler autour des freins à l'emploi
- mener des actions de formation autour des discriminations
- intégrer une clause d'insertion sur le projet d'aménagement du bois de l'Hippodrome
- s'appuyer sur le schéma métropolitain du développement économique de la CUB pour soutenir des actions d'aide à la création d'activités économiques, favoriser les liens entre les entreprises et les demandeurs d'emploi à travers des outils nouveaux, renforcer la création des emplois

## Prévention de la délinquance

Depuis la contractualisation du CUCS, la situation au regard de la délinquance s'est apaisée sur le quartier et fait l'objet d'un suivi au sein du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD). Depuis sa création en 2009, le CLSPD fonctionne de manière satisfaisante, notamment par l'intermédiaire de ses trois axes de réflexion constituant de véritables instances de veille de la délinquance. En effet, ces derniers permettent de développer les échanges entre les différents acteurs mobilisés autour de la prévention de la délinquance: polices nationale et municipale, associations locales, collèges, mission locale, bailleurs... Ils assurent également une meilleure connaissance des dispositifs pouvant être saisis et des ressources existantes sur le territoire. En parallèle et en réponse aux besoins repérés sur les trois axes du CLSPD, des actions de prévention sont développées autour des thématiques identifiées comme prioritaires: « Cet autre que moi » sur les violences de genre, « Multimédia » sur les dangers d'Internet, « Citoyens vigilants » sur les cambriolages...

### Perspectives:

- évaluer, poursuivre et développer les actions engagées: Cet autre que moi, Multimédia, Citoyens vigilants, Travail d'Intérêt Général
- lancer une réflexion et un travail autour des addictions
- développer les liens avec les établissements scolaires autour des travaux du CLSPD et par une participation plus active à leurs instances (Conseils d'Administration, Comités d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)
- assurer une veille autour du décrochage scolaire et des situations d'exclusion
- développer et accompagner une démarche citoyenne (projet « Jeunesse et citoyenneté », appel à projets CNAF impliquant les jeunes)
- faciliter l'accès à l'information juridique

## Santé

Quelques indicateurs ont permis de cerner certaines problématiques de santé plus prégnantes sur le quartier, cependant on observe un manque de visibilité sur les problèmes rencontrés par les habitants dans ce domaine. Le forum santé annuel du Bureau Information Jeunesse accueille et sensibilise un certain nombre de jeunes du quartier sur des problématiques révélées comme prioritaires et sollicitées par les jeunes eux-mêmes. Des actions ponctuelles ont également permis de sensibiliser les habitants à certains problèmes de santé (interventions de la Ligue contre le cancer, du BIJ, de la Bous-sol'). Cependant, il apparaît nécessaire de mener une réflexion plus globale et de coordonner les différentes actions sur cette thématique qui constitue une nouvelle priorité de l'État au sein des CUCS.

### Perspectives:

- réaliser un état des lieux des difficultés de santé spécifiques au quartier
- développer des actions de prévention/sensibilisation
- établir des liens entre les différentes actions menées sur la ville et le quartier
- favoriser et faciliter l'accès aux soins
- lancer une réflexion autour des addictions au sein du CLSPD



**ANNEXE A L'AVENANT  
INDICATEURS EN LIEN AVEC LES PERSPECTIVES D'ACTIONS**

Axe	Indicateurs au vu des résultats attendus
<p><b>HABITAT et CADRE DE VIE</b></p> <p><i>Accompagner la réhabilitation par l'intermédiaire du comité de résidents</i></p> <p><i>Accompagner les nouveaux arrivants</i></p> <p><i>Suivre le projet concernant la précarité énergétique</i></p> <p><i>Accompagner l'aménagement du bois de l'Hippodrome</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de réunions du groupe « Cadre de vie et animation de quartier » et nombre de participants</li> <li>- évolution de la perception du lieu de vie par les habitants</li> <li>- évolution des requêtes concernant le logement</li> <li>- évolution des relations sociales entre les habitants</li> <li>- nombre de personnes hors quartier se déplaçant sur le quartier (Bois de l'hippodrome, diverses animations)</li> <li>- nombre de réunions du comité de résidents et nombre de participants</li> <li>- prise en compte des problématiques soulevées lors des comités de résidents</li> <li>- typologie des modes de résolution des problématiques et effets</li> <li>- nombre de nouveaux arrivants sur le quartier et typologie de ces nouveaux habitants</li> <li>- évolution de la participation des nouveaux arrivants à la vie de quartier</li> <li>- nombre d'ateliers de sensibilisation à la précarité énergétique et nombre de participants</li> <li>- relevés des consommations d'énergie au fil des ateliers</li> <li>- analyse de l'évolution des comportements sur les consommations d'énergie</li> <li>- nombre de rencontres et ateliers autour du projet du bois de l'Hippodrome et nombre de participants</li> <li>- évolution de la fréquentation du bois de l'Hippodrome</li> </ul>
<p><b>EDUCATION</b></p> <p><i>Impliquer les habitants dans les actions de soutien à la parentalité</i></p> <p><i>Participer à la réflexion autour du PEL</i></p> <p><i>Assurer une veille autour des situations d'exclusion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de réunions du groupe « Soutien à la parentalité et réussite éducative » et nombre de participants</li> <li>- évolution de la participation des familles aux actions de soutien à la parentalité</li> <li>- évolution de la présence des parents du quartier sur les écoles Lafon Féline</li> <li>- évolution de la participation des parents aux actions des écoles</li> <li>- nombre de parents présents aux interventions « Cet autre que moi » et à « L'école dans tous les sens »</li> <li>- nombre de partenaires participant à la construction du PEL</li> <li>- appropriation des orientations proposées dans le PEL</li> <li>- participation aux actions passerelles (ex: école-collège)</li> <li>- évolution de la prise en charge des situations d'exclusion</li> <li>- nombre d'élèves exclus pris en charge et typologie de ces situations</li> </ul>

<p><b>VIE SOCIALE ET CULTURELLE</b></p> <p>Développer la participation des habitants à la vie de quartier.</p> <p>Favoriser la mixité sociale</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de réunions du groupe « Vie de l'espace municipal » et nombre de participants</li> <li>- nombre de participants aux activités et ateliers proposés sur le quartier</li> <li>- évolution du nombre de partenaires intervenant sur l'espace municipal Hippodrome</li> <li>- évolution de la participation à la vie de quartier, évolution du nombre d'adhésions à l'association de quartier</li> <li>- niveau d'implication des habitants aux actions partenariales</li> <li>- fréquentation des habitants du quartier aux animations de la ville</li> <li>- nombre de personnes hors quartier se déplaçant sur le quartier (Bois de l'hippodrome, « École dans tous les sens »)</li> </ul>
<p><b>EMPLOI / INSERTION</b></p> <p>Suivre la situation du quartier</p> <p>Suivre les actions existantes</p> <p>Développer les clauses d'insertion</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de réunions du groupe « Insertion » et nombre de participants</li> <li>- évolution du taux de chômage des habitants, des jeunes</li> <li>- évolution du nombre de bénéficiaires du RSA</li> <li>- nombre de situations de jeunes mères en difficulté de retour à l'emploi</li> <li>- évolution de la fréquentation des permanences de la mission locale et de la MDSI</li> <li>- nombre de participants à l'action « Mon histoire et l'environnement »</li> <li>- nombre de personnes entamant une démarche d'insertion</li> <li>- nombre de personnes du quartier intégrées aux clauses d'insertion du bois de l'Hippodrome</li> <li>- évolution des clauses d'insertion sur l'ensemble des marchés publics</li> </ul>
<p><b>PREVENTION DE LA DELINQUANCE</b></p> <p>Suivre l'évolution de la délinquance sur le quartier</p> <p>Évaluer et suivre les actions engagées</p> <p>Développer et accompagner une démarche citoyenne</p> <p>Faciliter l'accès à l'information</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de réunions du CLSPD et nombre de participants</li> <li>- nombre de faits de délinquance commis sur le quartier</li> <li>- nombre de rencontres ville-bailleur au sein de l'axe 2 du CLSPD</li> <li>- nombre de plaintes déposées, nombre d'interventions de la police sur le quartier</li> <li>- nombre de jeunes sensibilisés dans le cadre de l'action « Cet autre que moi » et évolution des comportements des jeunes suite aux interventions</li> <li>- nombre de jeunes participant aux actions de prévention de l'association JLN</li> <li>- nombre de participants aux journées « Jeunesse et citoyenneté »</li> <li>- nombre de projets impulsés par des jeunes</li> <li>- nombre de rendez-vous du conciliateur de justice</li> </ul>

<p><i>juridique</i></p> <p><i>Assurer une veille autour des situations d'exclusion</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de personnes du quartier se déplaçant sur la maison des droits et de la justice</li> <li>- évolution de la prise en charge des situations d'exclusion</li> <li>- nombre d'élèves exclus pris en charge et typologie de ces situations</li> </ul>
<p><b>SANTE</b></p> <p><i>Réaliser un état des lieux des difficultés de santé</i></p> <p><i>Développer les actions de prévention</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de bénéficiaires de la CMU</li> <li>- nombre de bénéficiaires de l'AAH</li> <li>- évolution de l'état de santé des habitants</li> <li>- nombre d'actions de sensibilisation/prévention menées sur le quartier</li> <li>- nombre d'habitants du quartier participant au forum santé</li> </ul>

